

11

Αριστοτέλειο Πανεπιστήμιο Θεσσαλονίκης
Φιλοσοφική Σχολή
ΔΠΜΣ Διερμηνείας – Μετάφρασης
Κατεύθυνση Μετάφρασης
Εισαγωγικές εξετάσεις
8.6.2010

Μετάφραση από τα γαλλικά προς τα ελληνικά
Μεταφράστε το παρακάτω κείμενο:

Les enfants en résidence alternée

Une semaine chez papa, une semaine chez maman. Ce mode de résidence, longtemps jugé irrecevable, est légalement possible en France depuis 2002 si les parents séparés le demandent. L'objectif est de permettre à l'enfant de grandir avec ses deux parents, et de ne pas démobiler les papas, qu'un mode de visite trop restreint peut conduire à démissionner de leur rôle. La visite peut être accordée à titre provisoire par le juge et doit toujours être décidée dans l'« intérêt de l'enfant ». C'est jus-

tement ce qui fait débat : certains spécialistes de la petite enfance mettent en garde contre les effets nocifs d'une telle situation, en particulier sur les plus petits. Jacqueline Phélip, présidente de l'association L'Enfant d'abord, a signé un *Livre noir de la garde alternée*, parlant d'une « bombe à retardement ». « Les séparations trop prolongées et trop précoces d'avec la mère créent des troubles prévisibles », pointe le Pr Maurice Berger, chef du service de pédopsychiatrie du CHU de Saint-Etienne (in *Spirale*, n° 49). Sentiment

de perdre à chaque fois sa maman, états dépressifs, eczéma, asthme, troubles du sommeil, agressivité, perte de confiance dans les adultes... Alors à quel âge un enfant peut-il, sans risque, se passer plusieurs jours de sa mère ? Dès 1 an ? comme l'estiment certains psychologues. Vers 3-4 ans ? A 6 ans ?

CHU = Centre Hospitalier
Universitaire

ça m'intéresse, n° 351, mai 2010

Μετάφραση από τα γαλλικά προς τα ελληνικά

Μεταφράστε το παρακάτω κείμενο:

Suicides en prison...

Le 23 février, un détenu de 23 ans, incarcéré à Rennes pour vol, est retrouvé pendu. Quelques heures plus tard, c'est un adolescent de 15 ans, enfermé pour viol, que les gardiens du centre pour mineurs d'Orvault décrochent du tuyau de douche qu'il a passé autour de son cou en profitant d'un angle mort de la caméra. Les deux victimes, très fragiles psychologiquement, étaient placées sous surveillance spéciale. Les deux établissements étaient pourvus du kit antisuicide, même si aucun des détenus n'en a été équipé. Enfin, le manque de personnel n'est pas en cause : l'EPM d'Orvault, qui peut accueillir 60 mineurs, n'en abrite que 30, et on recense un gardien pour 60 détenus à Rennes (contre 1 pour 150 à Fresnes). « On n'a rien pu faire. Ça pose à nouveau la question de la présence de gens aussi fragiles en détention », alerte Alexis Grandhaie, de la CGT pénitentiaire. ■ St.M.

... Et à l'hôpital

Quand l'hôpital est malade, les patients ne sont pas les seuls à souffrir. Victimes de conditions de travail de plus en plus dégradées, les hospitaliers craquent. En 2009, 16 suicides et tentatives de suicide ont été recensés dans les hôpitaux de Paris (APHP). Le mois de février s'achève à peine, et déjà deux salariés se sont tués. Les syndicats craignent le pire pour cette année, marquée par des restructurations importantes. La direction, elle, minimise ces chiffres (pourtant transmis lors du dernier comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), n'évoquant que les actes commis sur le lieu de travail (un suicide et sept tentatives en 2009, une tentative en 2010). Déjà trop. ■ Clotilde Cadu

EPM = Etablissement
Pénitentiaire
pour Mineurs

APHP = Assistance
Publique -
Hôpitaux de
Paris

Marianne, 27 février au 5 mars 2010